

Questionnaire qualitatif en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT)

Nom du professionnel

Date de limite de remise : xx/xx/202x

* Certaines questions ne seront pas applicables suivant le type d'opérateur (entreprise d'assurance-vie, société de courtage, courtier indépendant, succursale d'entreprise d'assurance-vie de l'Espace économique européen ou de pays tiers).

SECTION 1. Evaluation globale des risques BC/FT et appétit pour le risque BC/FT au niveau du professionnel

1.1

Le professionnel a-t-il procédé à une **évaluation globale des risques** au cours de laquelle il a **identifié et évalué** les risques BC/FT auxquels il est exposé ?
Si "Non", merci de préciser les raisons et les actions de remédiation en place:

R0001

Oui

Non

Texte libre

1.2

Date de dernière mise à jour (aaaa-mm-jj) :

R0002

Date

1.3

Quelle est, selon cette évaluation, l'exposition du professionnel aux risques BC/FT par rapport aux critères suivants:

1.3.1

Type de clients

1.3.2

Pays ou zones géographiques

1.3.3

Type de transactions, opérations

1.3.4

Type de produits, services

1.3.5

Canal de distribution (par ex. vente directe, vente à distance, type d'intermédiaires ...)

R0003

Faible
Moyen
Elevé

R0004

Faible
Moyen
Elevé

R0005

Faible
Moyen
Elevé

R0006

Faible
Moyen
Elevé

R0007

Faible
Moyen
Elevé

1.4

Cette évaluation globale des risques a-t-elle été établie et documentée **par écrit** ?

R0008

Oui
Non

1.4.1

Si "Oui", est-ce qu'elle est formalisée dans un **document distinct** ?

R0009

Oui
Non

1.5

Est-ce que les résultats de l'évaluation globale des risques BC/FT ont fait l'objet d'une information auprès (points 1.17 et 6.2 des orientations sur les facteurs de risques BC/FT émises par l'EBA "EBA/GL/2021/02") :

1.5.1

du Conseil d'administration / Collège de gérance ?

1.5.2

du Comité de Direction ?

1.5.3

d'un autre organe de la direction effective (non cité ci-dessus) ?

1.5.4

des équipes LBC/FT ?

1.5.5

des équipes Compliance (hors LBC/FT) ?

1.5.6

des équipes commerciales ?

1.5.7

de tous les salariés ?

R0010

Oui
Non

R0011

Oui
Non

R0012

Oui
Non
Non applicable

R0013

Oui
Non
Non applicable

R0014

Oui
Non
Non applicable

R0015

Oui
Non
Non applicable

R0016

Oui
Non

1.6

Cette évaluation globale des risques a-t-elle été **formellement approuvée** par le professionnel ?

R0017

Oui
Non

1.6.1

Si "Oui", qui a approuvé cette évaluation ?

R0018

Conseil d'administration / Collège de gérance
Comité de Direction
Autre

R0019

Texte libre

1.7

Les procédures internes du professionnel comprennent-elles une description de la méthodologie utilisée pour procéder à cette évaluation ?

R0020

Oui
Non

1.8

Est-ce-que le professionnel utilise le questionnaire quantitatif du CAA (LC 18/9) comme socle pour inventorier les facteurs de risque BC/FT pertinents?

R0021

Oui
Non
Partiellement
Non applicable

1.8.1

Si "Oui" ou "Partiellement", est-ce que le professionnel tient compte de facteurs de risque BC/FT supplémentaires, qui résultent de la nature et de la taille de son activité ?

R0022

Oui
Non

1.9

Indiquez si l'évaluation globale des risques intègre également les éléments suivants :

1.9.1

Des facteurs de risques liés aux mesures restrictives en matière financière

1.9.2

Des facteurs de risques liés aux infractions fiscales

1.9.3

Une description des mesures de mitigation/atténuation en place pour atténuer les risques BC/FT identifiés

1.9.4

Une évaluation du risque résiduel (risque qui demeure après prise en compte des mesures de mitigation/atténuation que le professionnel a mis en place)

1.9.5

Les informations sur les risques contenues dans l'ENR (Évaluation Nationale des Risques)

1.9.6

Les informations sur les risques contenues dans le rapport supranational de la Commission européenne sur les risques BC/FT

1.9.7

Les informations sur les risques contenues dans les orientations émises par les autorités européennes de surveillance

R0023

Oui
Non

R0024

Oui
Non

R0025

Oui
Non

R0026

Oui
Non

R0027

Oui
Non

R0028

Oui
Non

R0029

Oui
Non

1.10

Quelle est la fréquence **minimale** de mise à jour de cette évaluation globale des risques ?

R0030

Annuelle
Autre fréquence

1.10.1

Si "Autre fréquence", merci de préciser:

R0031

Texte libre

1.11

Le professionnel a-t-il défini son **appétit pour le risque BC/FT** (orientations sur les facteurs de risques BC/FT émises par l'EBA "EBA/GL/2021/02") ?

R0032

Oui
Non

1.11.1

Qui a approuvé l'appétit pour le risque BC/FT ?

R0033

Conseil d'administration / Collège de gérance
Comité de Direction
Autre

R0034

Texte libre

1.11.2

Est-ce que les politiques / procédures et contrôles en matière LBC/FT mis en place sont cohérents avec l'appétit pour le risque BC/FT préalablement défini?

R0035

Oui
Non
Partiellement

1.11.3	Est-ce que le risque résiduel BC/FT tel que déterminé à travers l'évaluation des risques BC/FT est :	R0036	Egal à l'appétit pour le risque BC/FT défini Inférieur à l'appétit pour le risque BC/FT défini Supérieur à l'appétit pour le risque BC/FT défini
Si "Supérieur à l'appétit pour le risque BC/FT défini", merci de préciser les raisons et les actions envisagées :			
		Texte libre	
1.12	Le professionnel a-t-il au cours de l'année civile écoulée développé et lancé de nouveaux produits, de nouvelles pratiques commerciales (y compris nouveaux mécanismes de distribution) ou utilisé de nouvelles technologies (par ex. processus d'identification électronique) ? Si "Oui", merci de répondre aux sous-questions de 1.12 :	R0037	Oui Non
1.12.1	Le professionnel-a-t-il identifié et évalué les risques BC/FT pouvant résulter du développement de ces nouveaux produits, nouvelles pratiques commerciales ou de l'utilisation de nouvelles technologies ?	R0038	L'évaluation documentée a eu lieu avant le lancement/ l'utilisation L'évaluation documentée a eu lieu après le lancement/l'utilisation L'évaluation n'a pas eu lieu ou n'a pas été documentée par écrit
1.12.2	Existe-t-il une procédure interne encadrant ce processus ?	R0039	Oui Non
1.13	Existe-t-il au niveau du professionnel un plan d'actions en matière LBC/FT dont la mise en œuvre doit permettre d'atténuer les risques BC/FT? Si "Oui", merci de détailler brièvement ce plan d'actions :	R0040	Oui Non
		Texte libre	

SECTION 2. Organisation et Gouvernance interne

Gouvernance au 1er janvier 2022 et ressources internes			
2.1	Nom du Responsable du Respect désigné (Art. 38 du Règlement du CAA N° 20/03 du 30 juillet 2020 ci-après "RGL CAA")	R0100	Texte libre
2.1.1	Fonction au sein de l'entreprise/société	R0101	Administrateur / Gérant Dirigeant agréé Direction effective (autre que le Dirigeant agréé) Autre
	Si "Autre", merci de préciser:	R0102	Texte libre
2.1.2	Nombre d'années de service dans cette fonction au sein de l'entreprise/société	R0103	Nombre
2.1.3	Date de la désignation en tant que Responsable du Respect (aaaa-mm-jj)	R0104	Date
2.1.4	Organe auprès duquel il reporte directement :	R0105	Conseil d'administration / Collège de gérance Comité de Direction Autre organe de la direction effective (non cité ci-dessus)
	Si "Autre organe de la direction effective (non cité ci-dessus)", merci de préciser :	R0106	Texte libre
2.1.5	Adresse email	R0107	Texte libre
2.1.6	Numéro de téléphone	R0108	Texte libre
2.2	Nom du Compliance Officer (LBC/FT) désigné (Art.38 du RGL CAA)	R0109	Texte libre
2.2.1	Nombre d'années de service dans cette fonction au sein de l'entreprise/société	R0110	Nombre
2.2.2	Nombre d'années d'expérience (au total) dans le domaine LBC/FT	R0111	Nombre
2.2.3	Fonction au sein de l'entreprise/société	R0112	Texte libre
2.2.4	Date de la désignation en tant que Compliance Officer (LBC/FT) (aaaa-mm-jj)	R0113	Date
2.2.5	Organe/département/personne auprès duquel il reporte directement	R0114	Conseil d'administration / Collège de gérance Responsable du Respect Dirigeant agréé (si différent du Responsable du Respect) Direction commerciale Direction gestion des opérations/contrats Direction financière Direction juridique Autre membre de la direction effective (non cité ci-dessus)
	Si "Autre membre de la direction effective (non cité ci-dessus)", merci de préciser	R0115	Texte libre
2.2.6	Adresse email	R0116	Texte libre
2.2.7	Numéro de téléphone	R0117	Texte libre
2.3	Est-ce que le Compliance Officer (LBC/FT) a d'autres responsabilités (et tâches) au sein de l'entreprise/société ?		
2.3.1	Fonction clé SII (Solvabilité II) : Compliance Officer	R0118	Oui Non
2.3.2	Fonction clé SII (Solvabilité II) : Gestion des risques	R0119	Oui Non
2.3.3	Fonction juridique / légale	R0120	Oui Non
2.3.4	Fonction commerciale	R0121	Oui Non
2.3.5	Délégué à la Protection des Données (DPO)	R0122	Oui Non
2.3.6	Autre(s)	R0123	Oui Non
	Si "Autre(s)"= "Oui", merci de préciser	R0124	Texte libre
2.4	% du temps de travail consacré à la fonction de Compliance Officer (LBC/FT) sur base d'un temps plein :	R0125	Pourcentage
2.5	Est-ce que la délégation éventuelle de certaines fonctions en matière de LBC/FT à d'autres salariés de l'entreprise/société est réalisée en conformité avec l'Art. 39 du RGL CAA, notamment en ce qui concerne l'expérience professionnelle, la connaissance en matière de LBC/FT, les conditions d'accès à l'information ainsi que la disponibilité afin de garantir un exercice effectif et autonome de leurs rôles?	R0126	Oui Non Non applicable (pas de délégation)
Si "Non", merci de préciser les raisons:			
		Texte libre	

2.6	Nombre total de salariés, exprimé en ETP employés par le professionnel : Précisions : * 1 ETP = 1 salarié qui travaille à temps plein durant toute l'année; 1 salarié qui travaille 4 jours sur 5 = 0,8 ETP; 1 salarié temps plein engagé à partir du 1er juillet = 0,5 ETP ** Pour les professionnels qui sont des sociétés de courtage, la question se réfère au nombre de salariés dédiés aux activités de distribution d'assurance	R0127	Nombre
2.7	Nombre de salariés, exprimé en ETP consacrés au domaine LBC/FT (y compris le Compliance Officer LBC/FT) : Précisions: * Si le Compliance Officer LBC/FT (salarié à temps plein) consacre 10% de son temps à la LBC/FT et un autre salarié (salarié à mi-temps) y consacre 5%, répondez : 0,125 soit ((1 X 10%) + (1 X 50% X 5%)) ** Pour les professionnels qui sont des sociétés de courtage, la question se réfère au nombre de salariés au sein de l'activité de distribution d'assurance consacrés au domaine LBC/FT	R0128	Nombre
2.8	Nombre moyen d'années d'expérience par salarié de l'équipe dans le domaine LBC/FT (hors Compliance Officer LBC/FT) :	R0129	Nombre
2.9	Le professionnel a-t-il une société mère qui est la société tête de Groupe ? Si "Oui", merci de répondre aux sous-questions de 2.9 :	R0130	Oui Non
2.9.1	Est-ce que le Compliance Officer (LBC/FT) possède une ligne de reporting directe avec la fonction Compliance Groupe dans les domaines LBC/FT ?	R0131	Oui Non
2.9.2	Quelle est la fréquence <u>minimale</u> de reporting du Compliance Officer (LBC/FT) au département/responsable LBC/FT de la société mère ?	R0132	Journalière Hebdomadaire Mensuelle Trimestrielle Semestrielle Annuelle Autre fréquence
	Si "Autre fréquence", merci de préciser :	R0133	Texte libre
2.10	Le Compliance Officer (LBC/FT) dispose-t-il d'une rémunération variable ?	R0134	Oui Non
2.10.1	Si "Oui", qui décide de la rémunération variable du Compliance Officer (LBC/FT) ?	R0135	Conseil d'administration / Collège de gérance Dirigeant agréé Comité de direction Autre
	Si "Autre", merci de préciser:	R0136	Texte libre
2.11	Est-ce que des éléments de conformité LBC/FT sont intégrés dans les objectifs des catégories de salariés suivantes :		
2.11.1	Equipe commerciale ?	R0137	Oui Non
2.11.1	Equipe gestion des opérations/contrats/clients ?	R0138	Oui Non
2.11.1	Direction ?	R0139	Oui Non
Exécution de mesures de vigilance LBC/FT par des tiers			
2.12	Est-ce que le professionnel travaille avec des tiers qui interviennent dans le cadre d'une <u>relation d'externalisation (sous-traitance)</u> (Art. 35 RGL CAA)? (Si le professionnel est une société de courtage ou un courtier personne physique, il convient de prendre en compte pour répondre à la question les tiers autres qu'une entreprise d'assurance) Si "Oui", merci de répondre aux sous-questions de 2.12 :	R0140	Oui Non
2.12.1	Préciser le nombre de tiers au 1er janvier 2022 :	R0141	Nombre
2.12.2	Quelles sont les fonctions/activités LBC/FT externalisées ?		Texte libre
2.12.3	Est-ce que le contrat entre les parties est en accord avec les exigences de l'Art. 35 (1) du RGL CAA ?	R0142	Oui Non Partiellement
2.12.4	L'évaluation des risques par rapport aux fonctions externalisées a été réalisée et documentée : Si "Non", merci de préciser les raisons et les actions de remédiation en place :	R0143	Oui Non Partiellement
			Texte libre
2.12.4.1	Si "Oui" ou "Partiellement", quand cette évaluation a-t-elle été effectuée ?	R0144	Avant la conclusion du contrat Après la conclusion du contrat
2.12.5	A quelle fréquence le professionnel réalise-t-il un contrôle auprès de ces tiers afin de s'assurer que les engagements qui découlent du contrat sont respectés ? Si "Autre fréquence" ou "Jamais", merci de préciser les raisons :	R0145	Tous les ans Tous les 2-3 ans Tous les 4-5 ans Autre fréquence Jamais
			Texte libre
2.13	Le professionnel a-t-il recours <u>à des tiers</u> (Art. 34 du RGL CAA) pour l'exécution des mesures de vigilance en matière LBC/FT ? (Si le professionnel est une entreprise d'assurance-vie il convient notamment de prendre en compte les intermédiaires distribuant les produits d'assurance) Si "Oui", merci de répondre aux sous-questions de 2.13 :	R0146	Oui Non
2.13.1	Préciser le nombre de tiers au 1er janvier 2022 :	R0147	Nombre
2.13.2	Préciser le nombre de tiers établis dans un pays à haut risque au 1er janvier 2022 :	R0148	Nombre
2.13.2.1	Si 2.13.2>0, préciser le nombre de tiers établis dans un pays à haut risque qui <u>ne</u> bénéficient <u>pas</u> d'une exemption légale telle que prévue à l'Art. 34 (1) du RGL CAA :	R0149	Nombre
2.13.3	Précisez si la vérification de la qualité des tiers (par ex. validité des agréments ...) est réalisée et documentée :		
2.13.3.1	- préalablement à l'intervention du tiers :	R0150	Oui Non

Si "Non", merci de préciser les raisons :

	Texte libre
--	-------------

2.13.3.2 - de façon périodique :

R0151	Au minimum une fois par an Tous les 2-3 ans Autre fréquence Jamais
-------	---

Si "Autre fréquence" ou "Jamais", merci de préciser les raisons :

	Texte libre
--	-------------

2.13.4 Est-ce que le professionnel a reçu un engagement écrit des tiers quant aux obligations évoquées à l'Art. 34 du RGL CAA ?

R0152	Oui Non Partiellement
-------	-----------------------------

2.14 Le professionnel conclut-il systématiquement une convention de courtage avec les entreprises d'assurance auprès desquelles il place ses affaires ?

R0153	Oui Non
-------	------------

2.14.1 Si "Oui", est-ce que ces conventions incluent précisément des dispositions relatives aux obligations en matière de vigilance à l'égard de la clientèle ?

R0154	Oui Non Partiellement
-------	-----------------------------

Embauche, formation et sensibilisation du personnel

2.15 Est-ce que le professionnel a mis en place dans le cadre de l'embauche du personnel des procédures de vérification de l'honorabilité et d'expérience adéquates pour :

2.15.1 Les salariés relevant de la direction (y compris direction effective) ?

R0155	Oui Non
-------	------------

2.15.2 Le Responsable du Respect ?

R0156	Oui Non
-------	------------

2.15.3 Le Compliance Officer (LBC/FT) ?

R0157	Oui Non
-------	------------

2.16 Est-ce que le Compliance Officer (LBC/FT) a mis en place un programme de formation en matière de LBC/FT adapté en fonction du niveau de sensibilité et d'exposition aux risques LBC/FT des équipes ?

R0158	Oui Non
-------	------------

2.17 Quel est le **taux de réalisation d'une formation LBC/FT** pour les catégories suivantes de salariés ?

2.17.1 Equipe LBC/FT (y compris le Compliance Officer LBC/FT) :

2.17.1.1 sur 2021

R0159	100% entre 90% et 100% entre 75% et 90% entre 50% et 75% < 50% Non applicable
-------	--

Si réponse différente de 100%, merci de préciser les raisons :

	Texte libre
--	-------------

2.17.1.2 sur 2020

R0160	100% entre 90% et 100% entre 75% et 90% entre 50% et 75% < 50% Non applicable
-------	--

2.17.1.3 sur 2019

R0161	100% entre 90% et 100% entre 75% et 90% entre 50% et 75% < 50% Non applicable
-------	--

2.17.2 Equipe gestion des contrats/opérations/clients :

2.17.2.1 sur 2021

R0162	100% entre 90% et 100% entre 75% et 90% entre 50% et 75% < 50% Non applicable
-------	--

2.17.2.2 sur 2020

R0163	100% entre 90% et 100% entre 75% et 90% entre 50% et 75% < 50% Non applicable
-------	--

2.17.2.3 sur 2019

R0164	100% entre 90% et 100% entre 75% et 90% entre 50% et 75% < 50% Non applicable
-------	--

2.17.3 Equipe Audit interne :

2.17.3.1 sur 2021

R0165	100% entre 90% et 100% entre 75% et 90% entre 50% et 75% < 50% Non applicable
-------	--

2.17.3.2 sur 2020

R0166	100% entre 90% et 100% entre 75% et 90% entre 50% et 75% < 50% Non applicable
-------	--

2.17.3.3 sur 2019

R0167	100% entre 90% et 100% entre 75% et 90% entre 50% et 75% < 50% Non applicable
-------	--

2.17.4 Direction (y compris le Responsable du Respect) :

R0168	100% entre 90% et 100% entre 75% et 90% entre 50% et 75% < 50% Non applicable
-------	--

Si réponse différente de 100%, merci de préciser les raisons :

R0169	100% entre 90% et 100% entre 75% et 90% entre 50% et 75% < 50% Non applicable
R0170	100% entre 90% et 100% entre 75% et 90% entre 50% et 75% < 50% Non applicable

R0171	100% entre 90% et 100% entre 75% et 90% entre 50% et 75% < 50% Non applicable
R0172	100% entre 90% et 100% entre 75% et 90% entre 50% et 75% < 50% Non applicable
R0173	100% entre 90% et 100% entre 75% et 90% entre 50% et 75% < 50% Non applicable

2.17.5 Equipe commerciale :

R0172	Non applicable 100% entre 90% et 100% entre 75% et 90% entre 50% et 75% < 50% Non applicable
R0173	100% entre 90% et 100% entre 75% et 90% entre 50% et 75% < 50% Non applicable

R0174	100% entre 90% et 100% entre 75% et 90% entre 50% et 75% < 50% Non applicable
R0175	100% entre 90% et 100% entre 75% et 90% entre 50% et 75% < 50% Non applicable
R0176	100% entre 90% et 100% entre 75% et 90% entre 50% et 75% < 50% Non applicable

2.17.6 Salariés recrutés sur l'année civile écoulée :

R0175	100% entre 90% et 100% entre 75% et 90% entre 50% et 75% < 50% Non applicable
R0176	100% entre 90% et 100% entre 75% et 90% entre 50% et 75% < 50% Non applicable

R0177	100% entre 90% et 100% entre 75% et 90% entre 50% et 75% < 50% Non applicable
R0178	100% entre 90% et 100% entre 75% et 90% entre 50% et 75% < 50% Non applicable
R0179	100% entre 90% et 100% entre 75% et 90% entre 50% et 75% < 50% Non applicable

2.17.7 Agents :

R0178	Non applicable 100% entre 90% et 100% entre 75% et 90% entre 50% et 75% < 50% Non applicable
R0179	100% entre 90% et 100% entre 75% et 90% entre 50% et 75% < 50% Non applicable

R0180	100% entre 90% et 100% entre 75% et 90% entre 50% et 75% < 50% Non applicable
R0181	100% entre 90% et 100% entre 75% et 90% entre 50% et 75% < 50% Non applicable
R0182	100% entre 90% et 100% entre 75% et 90% entre 50% et 75% < 50% Non applicable
R0183	Oui

2.17.8 Reste des salariés :

R0181	entre 75% et 90% entre 50% et 75% < 50% Non applicable
R0182	100% entre 90% et 100% entre 75% et 90% entre 50% et 75% < 50% Non applicable
R0183	Oui

2.18 Est-ce que le professionnel travaille avec des **sous-courtiers** ?

Si "Oui", merci de répondre aux sous-questions de 2.18 :

R0184	Oui Non
-------	------------

2.18.1.2	sur 2020	R0185	Oui Non Non applicable
2.18.1.3	sur 2019	R0186	Oui Non Non applicable
2.18.2	Est-ce que le professionnel a mis en place des contrôles périodiques visant à s'assurer que le sous-courtier respecte et applique la politique / les procédures LBC/FT du professionnel ?	R0187	Oui Non
2.19	Précisez si les dernières formations LBC/FT dispensées se basent sur ou intègrent les éléments suivants :		
2.19.1	Une référence aux politiques / procédures de LBC/FT du professionnel en vigueur	R0188	Oui Non
2.19.2	Les évolutions récentes des obligations LBC/FT applicables au professionnel	R0189	Oui Non
2.19.3	Les références aux normes légales et réglementaires en matière LBC/FT en vigueur à Luxembourg	R0190	Oui Non
2.19.4	Des éléments pratiques permettant au salarié exposé de reconnaître des transactions/opérations susceptibles d'être liées à des infractions primaires BC/FT	R0191	Oui Non
2.19.5	Des exemples/cas pratiques d'opérations de BC/FT	R0192	Oui Non
Politiques et procédures LBC/FT			
2.20	Est-ce que la dernière version en vigueur de la politique / procédure de LBC/FT du professionnel a fait l'objet d'une validation dûment formalisée :		
2.20.1	Du Responsable du Respect actuel ?	R0193	Oui Non
2.20.2	Du Responsable du Respect précédent ?	R0194	Oui Non Non applicable
2.20.3	Par la Direction (Conseil d'administration ou Collège de gérance ou Comité de Direction ou autre organe de la direction effective)	R0195	Oui Non
2.21	Précisez si la politique / les procédures LBC/FT du professionnel comprennent les éléments suivants :		
2.21.1	la politique / procédure d'acceptation des clients	R0196	Oui Non
2.21.2	les mesures à prendre en matière de vigilance à l'égard de la clientèle (identification et vérification de l'identité des preneurs d'assurances, mandataires, assurés, bénéficiaires effectifs et bénéficiaires et obtention d'informations et de documents sur l'objet et la nature de la relation d'affaires)	R0197	Oui Non Partiellement
2.21.3	les mesures à prendre en cas d'application d'une vigilance renforcée sur le client (en ceux compris les entrées en relation d'affaires à distance sans autres garanties adéquates, les Personnes politiquement exposées, et les pays à haut risque)	R0198	Oui Non Partiellement
2.21.4	les mesures à prendre en cas d'application d'une vigilance simplifiée sur le client	R0199	Oui Non Non applicable
2.21.5	les mesures à prendre en cas de versement des prestations	R0200	Oui Non
2.21.6	les mesures destinées à empêcher l'utilisation abusive de produits ou la réalisation de transactions favorisant l'anonymat, notamment dans le domaine des technologies nouvelles	R0201	Oui Non Partiellement Non applicable
2.21.7	les mesures à suivre en cas de recours à un tiers	R0202	Oui Non Non applicable
2.21.8	les mesures à suivre en cas de recours à des tiers intervenant dans le cadre d'un contrat d'externalisation (sous-traitance)	R0203	Oui Non Non applicable
2.21.9	les procédures à respecter afin de suivre l'évolution des relations d'affaires ainsi que des opérations effectuées pour les clients, en vue, notamment, de la détection d'opérations suspectes	R0204	Oui Non
2.21.10	les procédures à suivre en cas de soupçon ou de motifs raisonnables de soupçon de BC/FT	R0205	Oui Non
2.21.11	les procédures d'embauche ainsi que le programme de formation et de sensibilisation du personnel	R0206	Oui Non Partiellement Non applicable
2.21.12	la définition exacte des responsabilités respectives des diverses fonctions au sein du personnel en matière de LBC/FT, ainsi que la nomination du Compliance Officer (LBC/FT) et la désignation du Responsable du Respect	R0207	Oui Non Non applicable
2.21.13	la procédure permettant de signaler en interne les violations des obligations professionnelles en matière LBC/FT par une voie spécifique, indépendante et anonyme	R0208	Oui Non
2.21.14	les mesures à prendre lorsque le paiement de la prime d'assurance est effectué par une personne physique ou morale tierce au contrat	R0209	Oui Non Non applicable
2.21.15	les mesures appropriées quant à la collecte d'informations concernant l'origine géographique et économique des primes	R0210	Oui Non
2.21.16	les procédures à suivre concernant la mise à jour des documents, données ou informations collectées sur les clients existants	R0211	Oui Non
2.21.17	En cas de contrats ayant pour sous-jacents des titres ou instruments non négociés sur un marché réglementé, les mesures à prendre pour déterminer la participation du professionnel dans ces sociétés	R0212	Oui Non Non applicable
2.21.18	les procédures à suivre en matière de conservation des données, documents et informations	R0213	Oui Non
2.21.19	les procédures à suivre en matière de coopération avec les autorités	R0214	Oui Non
2.21.20	les sanctions internes possibles en cas de non-respect de la politique ou des procédures liées	R0215	Oui Non
2.21.21	l'adaptation et l'intégration des exigences du Groupe en matière LBC/FT, dans le cas où le professionnel fait partie d'un Groupe	R0216	Oui Non Non applicable
2.21.22	une liste d'indicateurs liés aux infractions fiscales (notamment en référence à la liste d'indicateurs de l'ACA du 2 avril 2020)	R0217	Oui Non Partiellement
2.21.23	des listes spécifiques FATCA/CRS ou juridictions dites "offshore"	R0218	Oui Non Partiellement
2.21.24	les mesures à suivre en matière de traitement/contrôle spécifique relatif aux infractions fiscales	R0219	Oui Non
2.21.25	une liste des pays à haut risque	R0220	Oui Non
2.21.26	une liste de professions ou secteurs d'activité sensibles	R0221	Oui Non
2.21.27	les mesures relatives à l'implémentation de la LC 18/9 et 19/16 (notamment les critères de mise à jour manuelle du questionnaire quantitatif et des orientations pratiques sur la manière de compléter les questionnaires)	R0222	Oui Non Partiellement
2.22	A quelle fréquence le Compliance Officer (LBC/FT) prévoit-il de contrôler et mettre à jour la politique / procédures LBC/FT du professionnel ?		
2.22.1	Au moins une fois par an	R0223	Oui Non
2.22.2	A chaque changement de normes et mesures en matière LBC/FT	R0224	Oui Non
2.22.3	A chaque évolution des activités, de la clientèle	R0225	Oui Non

2.23	Date de la dernière mise à jour (aaaa-mm-jj) :	R0226	Date
2.24	Est-ce que la révision des politiques / procédures LBC/FT est systématiquement accompagnée d'une analyse d'impacts / plan d'actions ?	R0227	Oui Non
2.25	Est-ce que le professionnel communique <u>systématiquement</u> sur les évolutions de ses politiques / procédures LBC/FT ?	R0228	Oui Non
	Si "Oui", quel(s) moyen(s) utilise-t-il pour communiquer ?		
2.25.1	Réunions d'informations ou formations pour les départements/fonctions les plus impactés par les changements	R0229	Oui Non
2.25.2	Note d'information diffusée vers les départements/fonctions les plus impactés par les changements (par email par exemple)	R0230	Oui Non
2.25.3	Note d'information diffusée vers l'ensemble des salariés (par email par exemple)	R0231	Oui Non
2.25.4	Communication sur l'intranet	R0232	Oui Non Non applicable
2.25.5	Autre	R0233	Oui Non
	Si "Autre" = "Oui", merci de préciser :		
			Texte libre

2.26	Pour quelles raisons la politique / les procédures LBC/FT ont-elles été revues <u>pour la dernière fois</u> ?		
2.26.1	Révision et adaptation suite à la commercialisation de produits dans des nouveaux pays	R0234	Oui Non Non applicable
2.26.2	Révision et adaptation suite au lancement de nouveaux produits	R0235	Oui Non Non applicable
2.26.3	Révision et adaptation suite au recours à de nouveaux réseaux ou moyens de distribution	R0236	Oui Non Non applicable
2.26.4	Révision et adaptation suite à l'évolution de la clientèle	R0237	Oui Non Non applicable
2.26.5	Révision et adaptation suite à l'évolution des normes et mesures en matière de LBC/FT	R0238	Oui Non Non applicable
2.26.6	Révision et adaptation suite à des recommandations du réviseur d'entreprise agréé (notamment dans le cadre du rapport spécial)	R0239	Oui Non Non applicable
2.26.7	Révision et adaptation suite à des recommandations de l'auditeur interne	R0240	Oui Non Non applicable
2.26.8	Révision et adaptation suite à un contrôle effectué par une autorité de contrôle compétente (hors CAA)	R0241	Oui Non Non applicable
2.26.9	Révision et adaptation suite à un contrôle effectué par le CAA	R0242	Oui Non Non applicable
2.26.10	Autre	R0243	Oui Non
	Si "Autre" = "Oui", merci de préciser :		
			Texte libre

SECTION 3. Dispositif d'entrée en relation d'affaires

Processus d'acceptation des clients et obligations de vigilance

3.1	Est-ce que le professionnel a classé l'ensemble des clients existants selon différents niveaux de risques BC/FT en prenant en compte les facteurs suivants :		
3.1.1	Type de clients ?	R0300	Oui Non
3.1.2	Pays ou zones géographiques ?	R0301	Oui Non
3.1.3	Produits, services ?	R0302	Oui Non
3.1.4	Opérations, transactions ?	R0303	Oui Non
3.1.5	Canaux de distribution ?	R0304	Oui Non
3.2	Est-ce que le professionnel dispose d'un comité d'acceptation ou d'un organe équivalent (Art. 8 RGL CAA) ?	R0305	Oui Non
	Si "Oui", merci de répondre aux sous-questions de 3.2 :		
3.2.1	Quelle est sa composition ?		
3.2.1.1	Compliance Officer (LBC/FT)	R0306	Oui membre permanent Oui membre optionnel (suivant une approche fondée sur les risques) Non
3.2.1.2	Responsable du Respect	R0307	Oui membre permanent Oui membre optionnel (suivant une approche fondée sur les risques) Non
3.2.1.3	Equipe LBC/FT	R0308	Oui membre permanent Oui membre optionnel (suivant une approche fondée sur les risques) Non Non applicable
3.2.1.4	Dirigeant agréé (si différent du Responsable du Respect)	R0309	Oui membre permanent Oui membre optionnel (suivant une approche fondée sur les risques) Non Non applicable
3.2.1.5	Autre membre d'un niveau élevé de la hiérarchie (hors Dirigeant agréé et hors Responsable du Respect)	R0310	Oui membre permanent Oui membre optionnel (suivant une approche fondée sur les risques) Non Non applicable
3.2.1.6	Equipe commerciale	R0311	Oui membre permanent Oui membre optionnel (suivant une approche fondée sur les risques) Non
3.2.1.7	Equipe juridique	R0312	Oui membre permanent Oui membre optionnel (suivant une approche fondée sur les risques) Non Non applicable

3.2.1.8	Equipe gestion des contrats/opérations/clients	R0313	Oui membre permanent Oui membre optionnel (suivant une approche fondée sur les risques) Non Non applicable
3.2.1.9	Gestion des risques (SII)	R0314	Oui membre permanent Oui membre optionnel (suivant une approche fondée sur les risques) Non Non applicable
3.2.1.10	Compliance Officer (SII)	R0315	Oui membre permanent Oui membre optionnel (suivant une approche fondée sur les risques) Non Non applicable
3.2.1.11	Autre(s)	R0316	Oui Non
	Si Autre(s) = "Oui", merci de préciser	R0317	Texte libre
3.2.2	Est-ce que la documentation associée aux comités (memo, agenda, procès-verbal, ...) assure une formalisation systématique des points suivants :		
3.2.2.1	Les facteurs de risques BC/FT identifiés ?	R0318	Oui Non
3.2.2.2	Les contrôles/mesures de mitigation réalisés/prises ?	R0319	Oui Non
3.2.2.3	Les décisions prises lors du comité ?	R0320	Oui Non
3.2.3	Est-ce qu'il existe une procédure relative au comité d'acceptation ?	R0321	Oui Non
	Si "Oui", est-ce qu'elle précise :		
3.2.3.1	Les missions de ce comité ?	R0322	Oui Non
3.2.3.2	La gouvernance associée (la composition, les responsabilités, la fréquence de tenue) ?	R0323	Oui Non Partiellement
3.2.3.3	Les modalités de prises de décision ?	R0324	Oui Non
3.3	Documentez-vous toute entrée en contact avec un questionnaire adapté à la nature du contact et de la relation d'affaires (même si elle n'est pas suivie par une entrée en relation d'affaires) ?	R0325	Oui Non
3.4	Dans quels cas de figure les politiques / procédures d'acceptation du professionnel nécessitent systématiquement la mise en œuvre de mesures de vigilance renforcées ?		
3.4.1	Entrée en relation à distance qui n'est pas assortie d'une garantie adéquate (Art. 27 RGL CAA)	R0326	Oui Non Non applicable
3.4.2	Relations d'affaires et opérations impliquant des Personnes politiquement exposées (PPE)	R0327	Oui Non Non applicable
3.4.3	Relations d'affaires et opérations impliquant des pays à haut risque	R0328	Oui Non Non applicable
	Si "Oui", merci de préciser si cela intègre:		
3.4.3.1	Le pays de résidence du preneur	R0329	Oui Non
3.4.3.2	Le pays de résidence du bénéficiaire effectif	R0330	Oui Non
3.4.3.3	Le pays d'origine des fonds	R0331	Oui Non
3.4.4	Relations d'affaires et opérations impliquant des personnes, entités ou groupes visés par des mesures restrictives en matière financière	R0332	Oui Non
3.4.5	Activité ou secteur considéré de par sa nature comme sensible au regard BC/FT	R0333	Oui Non Non applicable
3.4.6	Structure / montage complexe intervenant dans le contrat	R0334	Oui Non Non applicable
3.4.7	Montant de la transaction au-delà d'un seuil déterminé	R0335	Oui Non Non applicable
3.4.8	Modes de paiement déterminés (par ex. paiement par chèques, espèces, bons au porteur ...)	R0336	Oui Non Non applicable
3.4.9	Produits déterminés (par ex. produits susceptibles de favoriser l'anonymat ...)	R0337	Oui Non Non applicable
3.4.10	Paielements reçus de tiers	R0338	Oui Non Non applicable
3.4.11	Investissements sous-jacents non cotés avec lesquels le client a un lien étroit, une influence ou un pouvoir de décision (par ex. FID ou FAS comprenant directement ou indirectement des actions de sociétés opérationnelles non cotées, des titres de créance non négociables sur un marché réglementé émis par des sociétés opérationnelles non cotées ...)	R0339	Oui Non Non applicable
3.4.12	Dépassement d'un certain score/niveau de risque BC/FT	R0340	Oui Non Non applicable
3.4.13	Autre(s)	R0341	Oui Non
	Si Autre(s) = "Oui", merci de préciser		
			Texte libre
3.5	Dans quels cas de figure l'intervention préalable du Compliance Officer (LBC/FT) est-elle systématiquement requise?		
3.5.1	Entrée en relation à distance qui n'est pas assortie d'une garantie adéquate (Art. 27 RGL CAA)	R0342	Oui Non Non applicable
3.5.2	Relations d'affaires et opérations impliquant des Personnes politiquement exposées (PPE)	R0343	Oui Non Non applicable
3.5.3	Relations d'affaires et opérations impliquant des pays à haut à risque	R0344	Oui Non Non applicable
3.5.4	Relations d'affaires et opérations impliquant des personnes, entités ou groupes visés par des mesures restrictives en matière financière	R0345	Oui Non Non applicable
3.5.5	Relations d'affaires et opérations dépassant un certain score de risque BC/FT	R0346	Oui Non Non applicable
3.5.6	Relation d'affaires ayant fait l'objet par le passé d'une déclaration de soupçon auprès de la CRF	R0347	Oui Non Non applicable

3.5.7	Investissements sous-jacents non cotés avec lesquels le client a un lien étroit, possède une influence ou un pouvoir de décision (par ex. FID ou FAS comprenant directement ou indirectement des actions de sociétés opérationnelles non cotées, des titres de créance non négociables sur un marché réglementé émis par des sociétés opérationnelles non cotées ...)	R0348	Oui Non Non applicable
3.5.8	Lancement de nouveaux produits ou de nouvelles pratiques commerciales (y compris nouveaux mécanismes de distribution) ou utilisation de technologies nouvelles	R0349	Oui Non Non applicable
3.6	Dans quels cas de figure l' autorisation préalable d'un membre d'un niveau élevé de la hiérarchie est-elle <u>systématiquement</u> requise?		
3.6.1	Relations d'affaires et opérations impliquant des Personnes politiquement exposées (PPE)	R0350	Oui Non Non applicable
3.6.2	Relations d'affaires et opérations impliquant des pays à haut à risque	R0351	Oui Non Non applicable
3.6.3	Relations d'affaires et opérations impliquant des personnes, entités ou groupes visés par des mesures restrictives en matière financière	R0352	Oui Non Non applicable
3.6.4	Relations d'affaires et opérations dépassant un certain score de risque BC/FT	R0353	Oui Non Non applicable
3.6.5	Relation d'affaires ayant fait l'objet par le passé d'une déclaration de soupçon auprès de la CRF	R0354	Oui Non Non applicable
3.7	Est-ce que les mesures de vigilance renforcée comprennent notamment les éléments suivants :		
3.7.1	- Pour un <u>nouveau client évalué à risque Elevé</u> :		
3.7.1.1	Collecte systématique d'un document probant justificatif d'origine des fonds	R0355	Oui Non
3.7.1.2	Collecte systématique d'un justificatif de domicile récent (par ex. copie de facture ...)	R0356	Oui Non
3.7.1.3	Recherche systématique d'autres informations ("background check", presse négative éventuelle ...) provenant de sources fiables et indépendantes	R0357	Oui Non
3.7.1.4	Collecte systématique d'un avis fiscal émis par un cabinet externe ou de tout autre document probant (par ex. preuve de régularisation fiscale ...) confirmant que les avoirs sont connus des autorités fiscales (du pays où le preneur à sa résidence fiscale) et correctement fiscalisés	R0358	Oui Non
3.7.1.5	Autre(s) moyen(s)	R0359	Oui Non
	Si "Autre(s) moyen(s)" = "Oui", merci de préciser :		
			Texte libre
3.7.2	- Pour un <u>nouveau client classé comme Personne politiquement exposée (PPE)</u> :		
3.7.2.1	Collecte systématique d'un document probant justificatif d'origine des fonds	R0360	Oui Non
3.7.2.2	Collecte systématique d'un justificatif de domicile récent (par ex. copie de facture ...)	R0361	Oui Non
3.7.2.3	Recherche systématique d'autres informations ("background check", presse négative éventuelle ...) provenant de sources fiables et indépendantes	R0362	Oui Non
3.7.2.4	Collecte systématique d'un avis fiscal émis par un cabinet externe ou de tout autre document probant (par ex. preuve de régularisation fiscale ...) confirmant que les avoirs sont connus des autorités fiscales (du pays où le preneur à sa résidence fiscale) et correctement fiscalisés	R0363	Oui Non
3.7.2.5	Autre(s) moyen(s)	R0364	Oui Non
	Si "Autre(s) moyen(s)" = "Oui", merci de préciser :		
			Texte libre
Exécution des mesures de vigilance par des agents/agences			
3.8	Est-ce que le professionnel travaille avec des agents/agences ?	R0365	Oui Non
3.9	Si "Oui" à 3.8, est-ce que les contrats d'agents ou d'agences prévoient que la politique / procédures LBC/FT du professionnel s'appliquent aux agents et agences comme au professionnel lui-même ?	R0366	Oui Non
	Si "Non" à 3.9, merci de préciser les raisons et les actions de remédiation en place :		
			Texte libre
3.9.1	Si "Oui" à 3.9, à quelle fréquence le professionnel réalise-t-il un contrôle auprès des agents ou agences afin de s'assurer que les engagements LBC/FT qui découlent du contrat sont respectés ?	R0367	Tous les ans Tous les 2-3 ans Tous les 4-5 ans Autre fréquence Jamais
	Si "Autre fréquence" ou "Jamais", merci de préciser :		
			Texte libre
SECTION 4. Suivi de la relation d'affaires et des opérations (vigilance constante)			
Suivi de la relation d'affaires et mise à jour des documents, données, informations			
4.1	Est-ce que le niveau de risque du client est adapté lors du suivi de la relation d'affaires à chaque modification significative du risque ?	R0400	Oui Non
4.2	Précisez la fréquence de mise à jour des documents, données et informations des clients existants :		
4.2.1	Mise à jour sans délai à chaque événement ou transaction/opération qualifié de "moments opportuns" (Art. 33 (3) RGL CAA) :	R0401	Oui Non Partiellement
	Si "Partiellement", merci de préciser		

	<i>Texte libre</i>

4.2.2 Mise à jour **en l'absence** d'évènement ou de transaction/opération :

4.2.2.1 Clients évalués à risque Faible:

Si "Autre fréquence", merci de préciser

4.2.2.2 Clients évalués à risque Moyen:

Si "Autre fréquence", merci de préciser

4.2.2.3 Clients évalués à risque Elevé:

Si "Autre fréquence", merci de préciser

4.2.2.4 Clients classés comme Personnes politiquement exposées (PPE):

Si "Autre fréquence", merci de préciser

4.3 En l'absence d'évènement ou de transaction/opération, comment le professionnel procède-t-il à la mise à jour des documents, données et informations pour les **clients existants suivants** ?

4.3.1 - Clients existants évalués à risque Elevé :

4.3.1.1 Si preneur personne physique, vérification systématique de la validité des documents d'identification et collecte, le cas échéant, de nouveaux documents récents/en cours de validité

4.3.1.2 Si preneur personne morale ou autre construction juridique, collecte systématique de documents d'identification récents (extrait de registre des sociétés, derniers statuts coordonnés)

4.3.1.3 Si preneur personne morale ou autre construction juridique, collecte systématique d'un extrait de registre des bénéficiaires effectifs (RBE) récent (si le pays d'établissement du preneur le permet)

4.3.1.4 Si preneur personne morale ou autre construction juridique, collecte systématique de document(s) récent(s) permettant d'identifier les bénéficiaires effectifs (par ex. organigramme daté et signé, copie des registres des actions des actionnaires directs et indirects ou documents équivalents, description de la structure de propriété et de contrôle par un conseil externe ...)

4.3.1.5 Collecte systématique d'un nouveau questionnaire confidentiel (KYC) récent de connaissance client

4.3.1.6 Collecte systématique d'informations récentes sur les données financières du client (par ex. patrimoine, revenus, derniers comptes annuels ou rapport de gestion ...)

4.3.1.7 Réexamen systématique de la cohérence globale du dossier (notamment entre les transactions effectuées et la connaissance client, les documents d'origine de fonds reçus ...) suivi, le cas échéant, de la régularisation des documents / informations manquantes

4.3.1.8 Mise à jour systématique de la documentation relative à la conformité fiscale (par ex. auto-déclaration récente)

4.3.1.9 Recherche systématique d'autres informations ("background check", presse négative éventuelle ...) provenant de sources fiables et indépendantes

4.3.1.10 Autre(s) moyen(s)

Si "Autre(s) moyen(s)" = "Oui", merci de préciser

R0402	Tous les ans Tous les 2 ans Tous les 3 ans Tous les 4 ans Tous les 5 ans Tous les 6 ans Tous les 7 ans Autre fréquence
R0403	<i>Texte libre</i>
R0404	Tous les ans Tous les 2 ans Tous les 3 ans Tous les 4 ans Tous les 5 ans Tous les 6 ans Tous les 7 ans Autre fréquence
R0405	<i>Texte libre</i>
R0406	Tous les ans Tous les 2 ans Tous les 3 ans Tous les 4 ans Tous les 5 ans Tous les 6 ans Tous les 7 ans Autre fréquence
R0407	<i>Texte libre</i>
R0408	Tous les ans Tous les 2 ans Tous les 3 ans Tous les 4 ans Tous les 5 ans Tous les 6 ans Tous les 7 ans Autre fréquence
R0409	<i>Texte libre</i>

R0410	Oui Non
R0411	Oui Non Non applicable
R0412	Oui Non Non applicable
R0413	Oui Non Non applicable
R0414	Oui Non
R0415	Oui Non
R0416	Oui Non
R0417	Oui Non
R0418	Oui Non
R0419	Oui Non

	<i>Texte libre</i>
--	--------------------

4.3.2 - Clients existants classés comme Personnes politiquement exposées (PPE) :

4.3.2.1 Si preneur personne physique, vérification systématique de la validité des documents d'identification et collecte, le cas échéant, de nouveaux documents récents/en cours de validité

4.3.2.2 Si preneur personne morale ou autre construction juridique, collecte systématique de documents d'identification récents (extrait de registre des sociétés, derniers statuts coordonnés)

4.3.2.3 Si preneur personne morale ou autre construction juridique, collecte systématique d'un extrait de registre des bénéficiaires effectifs (RBE) récent (si le pays d'établissement du preneur le permet)

4.3.2.4 Si preneur personne morale ou autre construction juridique, collecte systématique de document(s) récent(s) permettant d'identifier les bénéficiaires effectifs (par ex. organigramme daté et signé, copie des registres des actions des actionnaires directs et indirects ou documents équivalents, description de la structure de propriété et de contrôle par un conseil externe ...)

4.3.2.5 Collecte systématique d'un nouveau questionnaire confidentiel (KYC) récent de connaissance client

4.3.2.6 Collecte systématique d'informations récentes sur les données financières du client (par ex. patrimoine, revenus, derniers comptes annuels ou rapport de gestion ...)

4.3.2.7 Réexamen systématique de la cohérence globale du dossier (notamment entre les transactions effectuées et la connaissance client, les documents d'origine de fonds reçus ...) suivi, le cas échéant, de la régularisation des documents / informations manquantes

4.3.2.8 Mise à jour systématique de la documentation relative à la conformité fiscale (par ex. auto-déclaration récente)

4.3.2.9 Recherche systématique d'autres informations ("background check", presse négative éventuelle ...) provenant de sources fiables et indépendantes

4.3.2.10 Autre(s) moyen(s)

Si "Autre(s) moyen(s)" = "Oui", merci de préciser

R0420	Oui Non
R0421	Oui Non Non applicable
R0422	Oui Non Non applicable
R0423	Oui Non Non applicable
R0424	Oui Non
R0425	Oui Non
R0426	Oui Non
R0427	Oui Non
R0428	Oui Non
R0429	Oui Non

	<i>Texte libre</i>

Système de gestion des contrats et dispositif de surveillance (filtrage)	
---	--

4.4 Le professionnel dispose-t-il d'un **outil de gestion des contrats et des transactions** ?

Si "Non", merci de préciser comment le professionnel effectue un examen attentif des transactions effectuées pendant toute la durée de la relation d'affaires :

R0430	Oui Non
-------	------------

	<i>Texte libre</i>

4.5 Si "Oui" à 4.4, le niveau de risque BC/FT du client est calculé et intégré :

4.5 Si "Non" à 4.4, le niveau de risque BC/FT du client est calculé et intégré :

Si "Le niveau de risque du client n'est pas disponible" ou "Manuellement", merci de préciser les raisons et le dispositif en place :

R0431	a) Dans l'outil de gestion des contrats et des transactions b) Dans un outil intégré à l'outil de gestion des contrats et des transactions (flux d'échanges d'informations totalement automatisés) c) Dans un outil partiellement intégré à l'outil de gestion des contrats et des transactions (flux d'échanges d'informations partiellement automatisés) d) Dans un outil indépendant e) Manuellement (par ex. fichier excel) f) Le niveau de risque du client n'est pas disponible
R0432	d) Dans un outil indépendant e) Manuellement (par ex. fichier excel) f) Le niveau de risque du client n'est pas disponible

	<i>Texte libre</i>

4.6 Si "Oui" à 4.4, le score de risque BC/FT par contrat est calculé et intégré :

4.6 Si "Non" à 4.4, le score de risque BC/FT par contrat est calculé et intégré :

Si "Le score par contrat n'est pas disponible" ou "Manuellement", merci de préciser :

R0433	a) Dans l'outil de gestion des contrats et des transactions b) Dans un outil intégré à l'outil de gestion des contrats et des transactions (flux d'échanges d'informations totalement automatisés) c) Dans un outil partiellement intégré à l'outil de gestion des contrats et des transactions (flux d'échanges d'informations partiellement automatisés) d) Dans un outil indépendant e) Manuellement (par ex. fichier excel) f) Le score par contrat n'est pas disponible
R0434	d) Dans un outil indépendant e) Manuellement (par ex. fichier excel) f) Le score par contrat n'est pas disponible

	<i>Texte libre</i>

4.7 Quand est-ce que le questionnaire quantitatif (LC CAA 18/9) est rempli par rapport à l'acceptation de la transaction ?

4.8 Si "Oui" à 4.4, est-ce que l'outil de gestion des contrats et transactions intègre des **blocages** nécessitant l'intervention du Compliance Officer (LBC/FT) dans les situations suivantes?

4.8.1 Alerte Personnes politiquement exposées (PPE) sur une des parties à la transaction

4.8.2 Alerte sur une des parties à la transaction suite au filtrage contre les listes reprenant les états, personnes, entités ou groupes visés par des mesures restrictives en matière financière

4.8.3 Alerte sur une des parties à la transaction suite au filtrage contre les listes noires internes et/ou du Groupe

4.8.4 Partie à la transaction/contrat ayant fait l'objet d'une déclaration de soupçon auprès de la CRF

4.8.5 Autre type d'alerte

Si "Autre type d'alerte" = "Oui", merci de préciser

R0435	avant en même temps après
-------	---------------------------------

R0436	Oui Non
R0437	Oui Non
R0438	Oui Non Non applicable
R0439	Oui Non Non applicable
R0440	Oui Non

	<i>Texte libre</i>

4.9 Si "Oui" à 4.4, est-ce que l'outil de gestion intègre des scénarios transactionnels permettant de détecter de manière automatisée des opérations complexes et inhabituelles ?

4.10 Est-ce que le **mécanisme de contrôle / dispositif de surveillance** mis en place permet de détecter les situations suivantes ?

4.10.1 - **A l'acceptation de la relation d'affaires :**

4.10.1.1 Les relations d'affaires et opérations impliquant des Personnes politiquement exposées (PPE)

4.10.1.2 Les relations d'affaires et opérations impliquant des personnes, entités ou groupes visés par des mesures restrictives en matière financière

4.10.1.3 Les relations d'affaires et opérations impliquant des pays à haut risque

4.10.2 - **Lors d'un mouvement/modification significative :**

4.10.2.1 Les relations d'affaires et opérations impliquant des Personnes politiquement exposées (PPE)

4.10.2.2 Les relations d'affaires et opérations impliquant des personnes, entités ou groupes visés par des mesures restrictives en matière financière

4.10.2.3 Les relations d'affaires et opérations impliquant des pays à haut risque

4.10.3 - **Durant la vie du contrat en l'absence de mouvement/modification significative:**

4.10.3.1 Les relations d'affaires impliquant des Personnes politiquement exposées (PPE)

R0441	Oui Non
-------	------------

R0442	Oui Non
R0443	Oui Non
R0444	Oui Non

R0445	Oui Non
R0446	Oui Non
R0447	Oui Non

R0448	Oui Non
-------	------------

4.14.2	Les raisons qui ont permis de confirmer ou d'infirmer l'alerte ?
4.14.3	Le nom des personnes qui ont analysé l'alerte ?
4.14.4	Le nom des personnes qui ont validé l'alerte (contrôle "4 Yeux") le cas échéant ?
4.14.5	Les dates d'analyse et de validation ?
4.15	Le professionnel dispose-t-il d'un outil de filtrage ?
4.16	Si "Oui" à 4.15, quel est l'outil informatique utilisé pour le filtrage de la base de données ? Si "Outil externe", merci de préciser le nom de l'outil
4.17	Si "Oui" à 4.15, dans l'outil de filtrage, quelle est la fréquence de mise à jour des listes officielles ? Si "Autre fréquence", merci de préciser
4.18	Si "Oui" à 4.15, le paramétrage de l'outil de filtrage prend-t-il en compte les variations orthographiques des noms et prénoms ou dénominations des personnes ou entités qui ne correspondraient pas exactement à ceux inscrits sur les listes officielles ?
4.19	Est-ce que le professionnel a mis en place un contrôle régulier s'assurant du traitement diligent des alertes BC/FT, y compris les "faux positives" et la gestion des homonymies ?
4.20	Le professionnel s'est-il doté d'une procédure opérationnelle sur le dispositif de filtrage ? Si " Oui ", intégre-t-elle les éléments suivants :
4.20.1	Description du dispositif de surveillance (recours à un outil de filtrage et/ou vérifications manuelles)
4.20.2	Listes utilisées
4.20.3	Fréquence de filtrage
4.20.4	Liste des parties faisant l'objet du filtrage
4.20.5	Paramétrages de l'outil de filtrage
4.20.6	Diligences à mener pour traiter les alertes (notamment les homonymies)
4.20.7	Modalités de documentation des recherches et des décisions
4.20.8	Modalités de communication de rapports écrits au Compliance Officer (LBC/FT) et délais de transmission associés
4.20.9	Mise en œuvre des mesures restrictives en matière financière
4.20.10	Modalités d'information au Ministère des Finances de l'exécution de toute mesure restrictive en matière financière prise
4.20.11	Si la détection génère un soupçon de blanchiment, d'une infraction sous-jacente associée ou de financement du terrorisme : modalités de déclarations auprès de la CRF
4.20.12	Responsabilités des différents intervenants (y compris Responsable du Respect et Compliance Officer (LBC/FT))

R0471	Oui Non
R0472	Oui Non
R0473	Oui Non Non applicable
R0474	Oui Non
R0475	Oui Non
R0476	Outil externe Outil développé en interne par le professionnel/Groupe
R0477	Texte libre
R0478	Journalière Hebdomadaire Mensuelle Autre fréquence
R0479	Texte libre
R0480	Oui Non
R0481	Oui Non Partiellement
R0482	Oui Non

R0483	Oui Non
R0484	Oui Non
R0485	Oui Non
R0486	Oui Non
R0487	Oui Non Non applicable
R0488	Oui Non
R0489	Oui Non
R0490	Oui Non
R0491	Oui Non
R0492	Oui Non
R0493	Oui Non
R0494	Oui Non

Rapports/analyses transmis au Compliance Officer (LBC/FT)

4.21	Quel a été sur l'année civile écoulée :
4.21.1	Le nombre d'alertes générées (listes officielles et listes PPE) ?
4.21.2	Le nombre d'alertes positives après analyse ("true positive") ?
4.21.3	Le nombre d'alertes ayant fait l'objet d'un rapport (écrit) au Compliance Officer (LBC/FT) (que cette escalade soit faite à travers l'outil de filtrage ou non) ?

R0495	Nombre entier
R0496	Nombre entier
R0497	Nombre entier

SECTION 5. Contrôles internes et externes

Contrôles et rapports du Compliance Officer (LBC/FT)

5.1	Est-ce que le Compliance Officer (LBC/FT) a mis en place un plan de contrôle périodique (par ex. vérifications ex-post sur un échantillon de transactions traitées ...) visant à s'assurer du respect du dispositif LBC/FT au sein de l'entreprise/société ?
5.1.1	En 2019
5.1.2	En 2020
5.1.3	En 2021
5.2	Si "Oui" à 5.1.3, est-ce que les contrôles effectués ont conduit à la détection de déficiences et/ou irrégularités ?
5.2.1	En 2021
5.2.2	Si " Déficiência ou irrégularité Majeure ", est-ce que le professionnel a pris les mesures nécessaires pour remédier aux déficiences/irrégularités constatées ?
5.3	Est-ce que le Compliance Officer (LBC/FT) a transmis des rapports (par écrit) sur les résultats de ces contrôles ?
5.3.1.1	En 2019 : A la direction ?
5.3.2.1	En 2020 : Au Responsable du Respect ?
5.3.2.2	En 2020 : A la direction ?
5.3.3.1	En 2021 : Au Responsable du Respect ?
5.3.3.2	En 2021 : A la direction ?
5.4	Si "Oui" à 5.3.3.1 ou 5.3.3.2, précisez si le dernier rapport transmis comporte les éléments suivants :
5.4.1	Suivi des recommandations, problèmes, déficiences et irrégularités relevés par le passé
5.4.2	Nouveaux problèmes, déficiences et irrégularités identifiés

R0500	Oui Non
R0501	Oui Non
R0502	Oui Non

R0503	Déficiência ou irrégularité Mineure Déficiência ou irrégularité Modérée Déficiência ou irrégularité Majeure Aucune déficiencia ou irrégularité détectée
R0504	Oui Non

R0505	Oui Non
R0506	Oui Non Non applicable
R0507	Oui Non Non applicable
R0508	Oui Non Non applicable
R0509	Oui Non Non applicable

R0510	Oui Non Non applicable
R0511	Oui Non Non applicable

5.4.3

Mesure de l'impact : risques associés et degré de gravité

R0512

Oui
Non
Non applicable

5.4.4

Mesure(s) correctrice(s) proposée(s)

R0513

Oui
Non
Non applicable

5.5

Est-ce que le professionnel a dû sanctionner des salariés suite à ces contrôles ?

Si "Oui", merci de préciser :

Texte libre

5.6

Est-ce que le Compliance Officer (LBC/FT) a soumis pour approbation à la direction/comités spécialisés un **rapport de synthèse annuel** sur les activités et le fonctionnement du dispositif de LBC/FT ?

5.6.1

En 2019

R0515

Oui
Non

5.6.2

En 2020

R0516

Oui
Non

5.6.3

En 2021

R0517

Oui
Non

5.6.4

Date du dernier rapport de synthèse approuvé (aaaa-mm-jj) :

R0518

Date

Contrôle exercé par l'audit

5.7

Le professionnel possède-t-il une fonction audit interne (que cette fonction soit externalisée ou internalisée) ?

Si "Oui", merci de répondre aux questions 5.8 à 5.13 :

R0519

Oui
Non
Non applicable

5.8

Est-ce que l'audit interne a présenté à la direction (ou à ses comités spécialisés) un **rapport de synthèse annuel** sur le respect de la conformité à la politique / procédures LBC/FT ?

5.8.1

En 2019

R0520

Oui
Non

5.8.2

En 2020

R0521

Oui
Non

5.8.3

En 2021

R0522

Oui
Non

5.8.4

Date du dernier rapport de synthèse approuvé (aaaa-mm-jj) :

R0523

Date

5.9

Est-ce que l'audit interne a effectué des contrôles spécifiques en matière **LBC/FT sur la dernière année civile écoulée** ?

Si "Oui", quelles ont été les thématiques couvertes ?

5.9.1

Evaluation globale des risques BC/FT et appétit pour le risque BC/FT au niveau du professionnel

R0525

Oui
Non

5.9.2

Organisation et gouvernance interne

R0526

Oui
Non

5.9.3

Dispositif d'entrée en relation d'affaires

R0527

Oui
Non

5.9.4

Suivi de la relation d'affaires et des opérations (vigilance constante)

R0528

Oui
Non

5.9.5

Contrôles internes et externes

R0529

Oui
Non

5.9.6

Filiales et succursales

R0530

Oui
Non
Non applicable

5.9.7

Mesures restrictives en matière financière

R0531

Oui
Non

5.9.8

Conformité fiscale

R0532

Oui
Non

5.10

Nombre de recommandations d'**audit interne** émises et évaluées à risque élevé dans le domaine de **LBC/FT** :

5.10.1

En 2019

R0533

Nombre entier

5.10.2

En 2020

R0534

Nombre entier

5.10.3

En 2021

R0535

Nombre entier

5.11

Est-ce que le professionnel a pris les mesures nécessaires pour remédier aux recommandations constatées par l'audit interne (par ex. Plan de remédiation) dans le domaine LBC/FT ?

5.11.1

En 2019 (Si 5.10.1>0)

R0536

Oui
Non

5.11.2

En 2020 (Si 5.10.2>0)

R0537

Oui
Non

5.11.3

En 2021 (Si 5.10.3>0)

R0538

Oui
Non

5.12

Nombre total de recommandations d'audit interne **ouvertes** dans les domaines LBC/FT (indépendamment de l'année d'émission) au 31/12/2021 :

R0539

Nombre entier

5.13

Nombre total de recommandations d'audit interne ouvertes **"en retard" (dont l'échéance de clôture est dépassée)** dans les domaines LBC/FT (indépendamment de l'année d'émission) au 31/12/2021 :

R0540

Nombre entier

5.14

Est-ce que le réviseur d'entreprise agréé a constaté des déficiences dans le domaine LBC/FT (**Rapport spécial**) ?

5.14.1

Portant sur l'année 2019 :

R0541

Oui
Non

5.14.1.1

Si "Oui", est-ce que le professionnel a pris les mesures nécessaires pour remédier aux déficiences constatées par le réviseur d'entreprise agréé (par ex. Plan de remédiation) ?

R0542

Oui
Non

5.14.2

Portant sur l'année 2020 :

R0543

Oui
Non

5.14.2.1

Si "Oui", est-ce que le professionnel a pris les mesures nécessaires pour remédier aux déficiences constatées par le réviseur d'entreprise agréé (par ex. Plan de remédiation) ?

R0544

Oui
Non

Coopération avec les autorités

5.15

Quel a été le nombre de perquisitions réalisées auprès du professionnel et, le cas échéant auprès de ses agents/agences et/ou succursales en lien avec du blanchiment de capitaux, une infraction sous-jacente associée ou un financement du terrorisme ?

5.15.1

En 2019

R0545

Nombre entier

5.15.2

En 2020

R0546

Nombre entier

5.15.3

En 2021

R0547

Nombre entier

5.16 Quel a été le nombre de soupçons remontés au Compliance Officer (LBC/FT) qui ont été **analysés puis clôturés** sans faire l'objet d'une déclaration de soupçon auprès de la CRF ?

- 5.16.1 En 2019
5.16.2 En 2020
5.16.3 En 2021

R0548	Nombre entier
R0549	Nombre entier
R0550	Nombre entier

5.17 Quel a été le nombre de déclarations de soupçons réalisées par le professionnel ?

- 5.17.1 En 2019
5.17.2 En 2020
5.17.3 En 2021

R0551	Nombre entier
R0552	Nombre entier
R0553	Nombre entier

5.18 Quel est le nombre de litiges ou poursuites en cours dans le domaine BC/FT au 31/12/2021 :

- 5.18.1 Avec des clients ?
5.18.2 Avec des intermédiaires / apporteurs d'affaires ?
5.18.3 Avec des autorités de contrôle étrangères ?

R0554	Nombre entier
R0555	Nombre entier
R0556	Nombre entier

SECTION 6. Filiales et succursales

6.1 Le professionnel possède-t-il des filiales et/ou succursales **dont l'activité ou une partie de l'activité est soumise à la surveillance du CAA?**

Si "Oui", merci de répondre aux questions 6.1.1 à 6.4 :

6.1.1 Nombre de filiales/succursales :

Si "**Nombre de filiales/succursales**" >0, merci de remplir le tableau de l'onglet ESP.X.20220318.0020 demandant les informations suivantes : Dénomination de la filiale/succursale ; Type (filiale/ succursale) ; Pays d'établissement de la filiale/succursale ; Nombre total de salariés, exprimé en ETP au sein de la filiale/succursale ; Nombre de salariés, exprimé en ETP consacrés au domaine LBC/FT au sein de la filiale/succursale ; Niveau de risque BC/FT alloué par le professionnel à la filiale/succursale

R0600	Oui Non
-------	------------

R0601	Nombre entier
-------	---------------

6.2 Est-ce que la fonction Compliance LBC/FT des filiales/succursales possède une ligne de reporting directe avec le Compliance Officer (LBC/FT) du professionnel ?

6.2.1 Si "Oui", quelle est la fréquence minimale de reporting de la fonction Compliance LBC/FT des filiales/succursales auprès du Compliance Officer (LBC/FT) du professionnel ?

Si "Autre fréquence", merci de préciser

6.3 Est-ce que le professionnel est la **société mère qui est la société tête de Groupe** ?

Si "Oui", est-ce que le professionnel dispose d'une politique / procédure Groupe **formellement coordonnée avec les autres entités de son Groupe** :

6.3.1 en matière LBC/FT ?

6.3.2 relative au partage des informations aux fins de la LBC/FT ?

6.3.3 relative à la protection des données ?

6.4 Est-ce que le Compliance Officer (LBC/FT) a mis en place un plan de contrôle périodique visant à s'assurer du respect du dispositif LBC/FT par ces filiales/succursales ?

6.5 Si "Oui" à 6.4, est-ce que les contrôles effectués ont conduit à la détection de déficiences et/ou irrégularités sur la dernière année civile écoulée ?

Si "**Déficience ou irrégularité Majeure**", est-ce que le professionnel a pris les mesures nécessaires (par ex. Plan de remédiation) ?

R0602	Oui Non La fonction Compliance LBC/FT de la filiale/succursale est assurée par le professionnel lui-même
R0603	Journalière Hebdomadaire Bimensuelle Mensuelle Trimestrielle Semestrielle Annuelle Autre fréquence
R0604	Texte libre
R0605	Oui Non

R0606	Oui Non
R0607	Oui Non
R0608	Oui Non
R0609	Oui Non Partiellement
R0610	Déficience ou irrégularité Mineure Déficience ou irrégularité Modérée Déficience ou irrégularité Majeure Aucune déficience ou irrégularité détectée
R0611	Oui Non

SECTION 7. Appréciation du Compliance Officer (LBC/FT)

7.1 Est-ce que le Compliance Officer (LBC/FT) estime que le professionnel dispose de ressources humaines suffisantes et qualifiées pour bien évaluer, gérer et atténuer les risques BC/FT ?

Si "Non", merci de préciser les raisons :

R0700	Oui Non
-------	------------

	Texte libre
--	-------------

7.2 Est-ce que le Compliance Officer (LBC/FT) estime que le professionnel dispose des outils informatiques / moyens technologiques suffisants et adéquats pour bien évaluer, gérer et atténuer les risques BC/FT ?

Si "Non", merci de préciser les raisons :

R0701	Oui Non
-------	------------

	Texte libre
--	-------------

7.3 Quelle est l'appréciation du Compliance Officer (LBC/FT) sur la qualité du contenu des questionnaires confidentiels (KYC) de connaissance client et des documents probants recueillis :

7.3.1 A l'acceptation de la relation d'affaires ?

7.3.2 Lors du suivi de la relation d'affaires (vigilance constante) ?

R0702	Très insatisfaisant Insatisfaisant Satisfaisant Très satisfaisant
R0703	Très insatisfaisant Insatisfaisant Satisfaisant Très satisfaisant
R0704	Très insatisfaisant Insatisfaisant Satisfaisant Très satisfaisant
R0705	Oui Non Partiellement

Si "Non" ou "Partiellement", merci de préciser les raisons et les actions remédiation en place :

	<i>Texte libre</i>
--	--------------------

7.6

Selon l'appréciation du Responsable du Respect, l'ensemble des mesures mises en place sont-elles suffisantes pour mitiger le risque BC/FT ?

R0706	Oui Non Partiellement Non applicable (le Compliance Officer LBC/FT est le Responsable du Respect)
-------	--

Si "Non" ou "Partiellement", merci de préciser les raisons et les actions remédiation en place :

	<i>Texte libre</i>
--	--------------------